| DÉPARTEMENT<br>SEINE-ET-MARNE |
| --- |
| CANTON<br>OZOIR-LA-FERRIERE |
| COMMUNE<br>TOURNAN-EN-BRIE |

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Liberté – Égalité – Fraternité**

# ARRÊTÉ DU MAIRE N° .....

2023 / . 213

## CIRCULATION POUR CHANTS DE NOEL DES ENFANTS

Le Maire de TOURNAN-EN-BRIE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu le nouveau Code de la Route et notamment les articles R 411-8, R 411-25, R 417-1 à R 417-13,

Vu l'arrêté interministérielle sur la signalisation routière modifiée par divers arrêtés subséquents et notamment approuvée par l'arrêté du 22 octobre 1963,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation des véhicules le **Samedi 16 Décembre 2023** afin d'assurer la sécurité publique durant une manifestation d'enfants d'un groupe scolaire venant chanter sur la place de la Fontaine à TOURNAN-EN-BRIE.

## ARRETE

**ARTICLE 1** : Le Samedi 16 Décembre 2023, de 10 heures à 12 heures, la circulation sera interdite depuis le porche place Edmond de Rothschild jusqu'au 14 rue de Paris.

**ARTICLE 2** : Un agent sera placé au droit du passage piéton situé à hauteur du 15 rue de Paris, pour réguler la circulation et le flux de piétons.

**ARTICLE 3** : Dans l'hypothèse d'un grand nombre de personne sur la place de la Fontaine et d'un risque de débordement sur la chaussée, rue de Paris, une déviation sera installée, à hauteur de la place Laurent Fignon.

**ARTICLE 4** : Par dérogation aux prescriptions de l'article 4, la voie sus énumérée pourra être utilisée par les services de médecine, les véhicules de Police et de Gendarmerie ou des services de secours et de lutte contre l'incendie et les ambulances.

**ARTICLE 5** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie
- Madame la cheffe de la Police municipale
- Monsieur le Chef de Corps Des Sapeurs-Pompiers de TOURNAN-EN-BRIE.

Fait à Tournan-en-Brie, le 06 Décembre 2023

**Laurent GAUTIER**
**Conseiller Départemental**
**Maire de Tournan-en-Brie**

MAIRIE DE TOURNAN-EN-BRIE (Seine-et-Marne)